



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de St-Côme-Linière
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière,
de la susdite municipalité,

Il y aura une assemblée spéciale **le lundi, 3 août 2026, à 18 h 30**, au lieu ordinaire des sessions (Salle Optimiste).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Assemblée publique de consultation - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – 1408, rue Principale – Lot 6 524 381
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Ouverture des soumissions – Service d'ingénierie - Projet hôtel de ville et salle communautaire
6. Adoption du second projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – 1408, rue Principale – Lot 6 524 381
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

DONNÉ à St-Côme-Linière ce 27^e jour du mois de juillet 2026.

Chantal Poulin
Directrice générale / Greffière-trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, résidente à Saint-Côme-Linière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le vingtième-septième jour du mois de juillet 2026, à chacun des endroits suivants, savoir : Hôtel de Ville et site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27^e jour de juillet 2026

Chantal Poulin
Directrice générale / Greffière-trésorière